

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine 2009

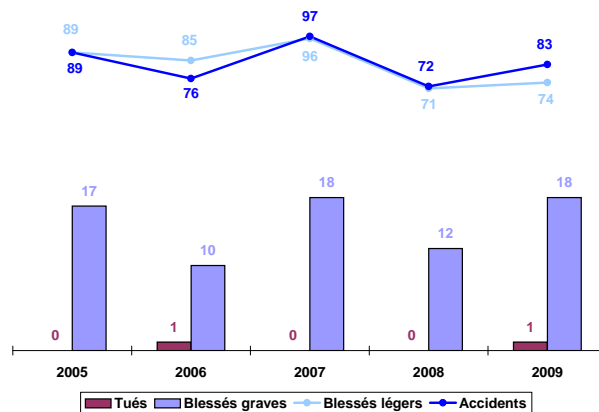
Ville de Montrouge

Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.
Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours
Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours.



Montrouge

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2005	.	.	.
2006	.	1	.
2007	.	.	.
2008	.	.	.
2009	.	1 cycliste	.

Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009

Montrouge

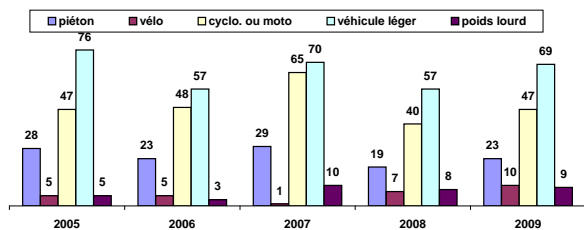
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	.	3	.	3	20	2	.
cyclo. ou moto	22	30	3	6	162	9	.
V.L.	10	74	20	162	36	11	.
P.L. ou T.C.	.	8	2	9	11	3	.
plus de 2 véhicules	11

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	18%
V.L. / deux-roues	44%
V.L. / V.L.	9%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009

Montrouge

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2003 à 2005 ont été réaffectées.

		2005	2006	2007	2008	2009
Réseau national	accidents	0	0	0	0	0
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	0	0	0	0	0
	blessés légers	0	0	0	0	0
Réseau départemental	accidents	82	74	91	68	74
	tués	0	1	0	0	1
	blessés graves	16	10	17	12	16
	blessés légers	83	83	90	67	67
Réseau communal	accidents	7	2	6	4	9
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	1	0	1	0	2
	blessés légers	6	2	6	4	7

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
 Conseil Général des Hauts-de-Seine
 Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
 Service Fonctionnel - Mission Sécurité Routière
 41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
 Tél : 01 41 04 33 13 - Télécopie : 01 41 04 33 10



Conseil général des Hauts-de-Seine
 2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex
www.hauts-de-seine.net